



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Prets bonifies

Question écrite n° 49376

Texte de la question

M. Martin Malvy appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les difficultés que connaissent certains jeunes agriculteurs ainsi que les coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) pour réaliser leurs investissements. En effet, suite à un premier bilan faisant apparaître une sous-consommation pour l'année 1996, les enveloppes de certains prêts bonifiés - tels que les prêts spéciaux élevage (PSE), les prêts spéciaux de modernisation (PSM) ou les prêts aux productions végétales spéciales (PPVS) - pourraient être gelées en 1997. Face à ce blocage, les organisations professionnelles agricoles demandent la reconduction des enveloppes de prêts à leur niveau de 1996, ainsi qu'une meilleure prise en compte de l'évolution des taux pratiqués sur le marché bancaire pour la fixation des taux bonifiés de ces prêts. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour satisfaire ces revendications et favoriser les investissements des jeunes agriculteurs et des CUMA.

Données clés

Auteur : [M. Malvy Martin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49376

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1131